



Vivre à Dinan

L'ESSENTIEL !



Automne 2016

Votre Dinan

Une rentrée associative rayonnante !

Les 10 et 11 septembre derniers, plus de 200 associations sportives, culturelles et de loisirs ont donné rendez-vous à près de 4 000 Dinannais. Cette participation massive témoigne de la vitalité et du dynamisme de la Ville. Il y en avait pour tous les goûts, toutes les disciplines. Une occasion pour l'ensemble des clubs de faire connaître leurs activités.

Pour les retardataires, retrouvez le contact des associations rubrique « Rentrée associative » sur : www.dinan.fr

Des effectifs stables dans les écoles



Enora, Jaïna, Anouk, Maïwenn et Gwendoline ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre comme 1200 écoliers dinannais | École de la Ruche, 1^{er} septembre, 10h45



Solidarité : le portage de repas remporte un franc succès

La Ville de Dinan propose aux personnes âgées et/ou handicapées en perte d'autonomie un service de portage de repas à domicile. Celui-ci favorise le maintien à domicile, mais aussi le retour dans le cas d'une situation provisoirement difficile : sortie d'hospitalisation, absence momentanée de l'entourage assurant le soutien à domicile, perte de mobilité temporaire...

Le service de portage de repas offre la possibilité de se restaurer 6 jours sur 7 avec des menus équilibrés et des repas rythmés au fil des saisons. Ainsi, ce ne sont pas moins de 8 542 plateaux repas qui ont été livrés ces 12 derniers mois.

Contact du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 02 96 87 17 00



Renforcer le vivre ensemble

L'enfer et le paradis : ce fût notre été 2016. L'enfer de Nice, de Saint-Etienne du Rouvray. Frappé par la barbarie de fanatiques n'ayant pour seule ambition que de nous diviser et de nous terroriser. Notre beau pays et notre Ville conserveront tristement en mémoire cet été 2016.



Et pourtant, l'été fût aussi source de joie. Jouant les prolongations, il a offert à Dinan une arrière-saison rayonnante. De nombreuses manifestations gratuites et en plein air sont venues rythmer le quotidien des Dinannais. Il y en avait pour tous les publics et tous les âges. Les aménagements urbains temporaires ont offert plus de place à la nature et à l'expression culturelle.

Il s'agit de construire une ville plus verte, plus apaisée et plus conviviale. Nos projets s'inscrivent résolument dans cette démarche de cultiver l'art de vivre pour en faire une marque distinctive de Dinan.

En cette période de rentrée, nous veillons également à maintenir la solidarité à l'égard des plus fragiles. La lutte contre le chômage, l'isolement et le mal-logement font l'objet d'une vigilance permanente. Nous n'hésiterons pas à mobiliser tous les nouveaux dispositifs pouvant participer à cette lutte.

J'invite également chacun et chacune d'entre nous à rester vigilant : la solidarité est encore plus forte si elle relève d'une attention partagée.

La rentrée marquera aussi une période politique intense qui se conclura par les élections présidentielles et législatives. Puisse notre beau pays retrouver le chemin de l'espérance et du sérieux et éviter le piège de l'indifférence et du rejet : il y a tant à faire pour adapter notre pays à un monde bouleversé. Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique, héritier d'une grande histoire et disposant de formidables atouts. C'est à chacun d'entre nous qu'incombe la responsabilité de protéger et de faire vivre cette démocratie.

Didier LECHIEN
Maire de Dinan



La Photo du moment :

La ville de Dinan, Dinan Communauté et leurs partenaires ont accueilli les 500 nouveaux étudiants Dinannais au Centre des Congrès le jeudi 8 septembre 2016 au CREC, autour d'un pot et d'un concert.



Dinan, au cœur du futur Parc Naturel Régional

Au cours de ces 12 prochains mois, 66 communes, dont Dinan, auront à se prononcer sur leur souhait d'intégrer le futur Parc Naturel Régional (PNR) Vallée de la Rance - Côte-d'Émeraude. Elles se décideront sur la base d'une charte qui tiendra compte des particularismes du territoire afin d'apporter une véritable valeur ajoutée pour le développement économique et touristique.

Qu'est-ce qu'un PNR ?

Les Parcs Naturels Régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Ne peut obtenir ce classement qu'un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine architectural et culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un PNR s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Une gestion pérenne des sédiments, préalable indispensable

Dinan, la vallée de la Rance et la Côte-d'Émeraude s'inscrivent dans la destination touristique « Mont-Saint-Michel / Saint-Malo / Dinan ». La Rance en est la colonne vertébrale et les interactions entre Saint-Malo et Dinan sont permanentes. Plus de 20 000 bateaux passent tous les ans l'estuaire de la Rance, classé comme le Mont-Saint-Michel et Natura 2000. L'envasement progressif de la Rance, largement dû à la présence du barrage marémoteur, menace aujourd'hui le patrimoine naturel mais aussi l'activité économique et touristique du territoire, et donc son attractivité, son identité et sa singularité.

Un nécessaire engagement financier de l'État et d'EDF

Suite à un courrier envoyé au Président de la République, le Maire Didier LECHIEN, en sa qualité également de Président de CCEUR Émeraude – association chargée du projet PNR et du désenvasement de la Rance notamment – s'est rendu au Ministère de l'Environnement avec une

délégation de l'association. L'occasion de rappeler « la responsabilité particulière que porte la France dans la lutte contre les changements climatiques et la promotion des énergies renouvelables pour les générations futures », mais aussi la légitimité des élus et concitoyens à en appeler à la solidarité de l'État et d'EDF, pour « venir au secours de la nature qu'ils ont eux-mêmes contribué à perturber. La vallée de la Rance devant retrouver aujourd'hui ses équilibres naturels lui permettant de devenir avec la Côte-d'Émeraude un Parc Naturel Régional et de s'accomplir comme une destination touristique de première importance ». Un accord sur le portage financier est depuis en cours de négociation et pourrait aboutir d'ici la fin d'année.

Un outil de développement économique et touristique

La classification en Parc Naturel Régional étant l'expression d'une reconnaissance nationale voire

internationale de la qualité du patrimoine naturel, architectural et culturel, constituera un outil de développement économique et touristique majeur. Elle favorisera l'émergence d'une marque, de bonnes pratiques, ainsi que la mise en œuvre de stratégies communes à l'échelle du territoire. Une véritable valorisation de l'image et de l'identité du territoire, lui permettant de rayonner plus fort et plus loin sur l'extérieur. Le projet de charte qui sera prochainement discuté, intégrera l'ensemble des particularismes du territoire, afin de contribuer de façon significative à son développement économique et touristique.



LE PROJET PNR EN CHIFFRES

3^{ème}
de Bretagne

Après celui de la Mer d'Iroise créé en 1969 et celui du Golfe du Morbihan créé en 1969

52^{ème}
de France

66
communes
concernées

Sur les deux départements des
Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine

172 000
habitants
concernés

Sur les deux départements des
Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine

860 Km²

C'est la taille du territoire
concerné par la classification
en Parc Naturel Régional.

50
ans

C'est l'âge que fêtera l'usine
marémotrice de la Rance en
octobre 2016.

Les brèves

► L'Agenda 21 fête ses 3 ans !

L'Agenda 21, plan d'actions tourné vers le développement durable, a fait grandir Dinan depuis 3 ans. Fruit d'une large consultation citoyenne, l'Agenda 21 imprègne l'ensemble des politiques municipales. Un mouvement de fond qui s'amplifie au quotidien. Les désherbants disparaissent peu à peu des espaces verts, la démocratie participative se renforce (Conseil des Sages, Conseil citoyen, groupe déplacements doux), l'exemplarité municipale devient la norme (achats durables, collecte et recyclage du papier, rigueur constante dans la sauvegarde des patrimoines, modernisation de la politique RH interne), le dialogue intercommunal s'accélère.

► Les boîtes à livres foisonnent dans la ville

L'accès à la lecture à tous et l'échange gratuit de livres, c'est l'objectif de la boîte à livres. Deux ont été inaugurées au mois de septembre (Mairie et jardin anglais). Quatre autres boîtes seront mises en place ces prochaines semaines (Maison des Associations, Place Saint-Jean, Gare et jardin du Val Cocherel). Le concept est simple, vous amenez les livres que vous souhaitez faire partager aux autres, vous les disposez dans l'une des boîtes et pouvez emprunter ceux de votre choix. La Bibliothèque Municipale participe également à la démarche en y apportant les livres déclassés.



Pour David BRUNET, conseiller municipal en charge de la mise en œuvre de ces boîtes à livres, l'idée repose sur « la volonté de développer des zones de gratuité, d'échange et de partage », ainsi que de « suggérer à la culture d'aller à la rencontre des Dinannais là où ils se trouvent ».

De nombreux Dinannais se sont déjà pris au jeu comme Camille, usagère du jardin anglais : « C'est une idée intelligente, ça favorise les rencontres, les échanges autour d'idées littéraires et autres. C'est aussi une invitation à aller plus loin en s'inscrivant à la bibliothèque municipale ».

► La salle Schuman rénovée

L'ancienne salle de cinéma des casernes et sa salle annexe vont faire l'objet de travaux de remise aux normes et d'embellissement. Respectant le caractère authentique des lieux, les travaux débiteront ces prochaines semaines pour une livraison en début d'année 2017. Cet espace constituera une alternative confortable au théâtre des Jacobins et à la salle de la Source souvent saturés.

► Un nouvel espace d'accueil au cimetière

Les travaux de construction d'un espace d'accueil au cimetière vont commencer ces prochaines semaines pour une livraison au premier semestre 2017. Cet espace permettra aux familles de se recueillir et au public de se renseigner sur l'accomplissement de diverses formalités (concessions, opérations funéraires...) dans des conditions adéquates.

► Création d'un point d'accueil unique des services à la population

Le Conseil municipal a approuvé la gestion directe du centre social, jusqu'alors assuré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Son financement reste quant à lui inchangé et partagé à parts égales (50% CAF et 50% Ville). Cette « municipalisation » du centre social est l'occasion pour la Ville de créer un point d'accueil unique à l'ensemble des services aux habitants : familles, enfance, jeunesse, vie associative, loisirs, citoyenneté, etc. Il verra le jour au 1^{er} janvier 2017. Dès lors, toutes les démarches que les Dinannais voudront entreprendre, comme inscrire son enfant à l'école, s'inscrire à des activités, créer une association, seront facilitées.

L'objectif est évidemment d'améliorer le service rendu aux Dinannais, de toucher un public plus large et plus divers, mais aussi d'apporter davantage de cohérence et de rationalité à l'action publique. Grâce à cela, un nouveau service sera même assuré à destination des jeunes avec la création d'un Point Information Jeunesse (PIJ). Ils y disposeront de l'ensemble des informations dont ils sont susceptibles d'avoir besoin.

► Évadez-vous ! La bibliothèque municipale, lieu de culture et de fraîcheur

La rentrée a été comme à son habitude l'occasion de renouveler les abonnements. Ce sont près de 6 000 personnes qui se laissent séduire par plus de 68 000 ouvrages, CD, DVD et autres documents dont une partie significative est renouvelée tous les ans. Si c'est un lieu de culture, il s'agit là aussi d'un lieu de partage, de convivialité et de détente. À l'initiative de la Ville, de nombreuses expositions, piano-concerts ou contes y tiennent place ou s'y jouent. L'Association des Amis de la Bibliothèque contribue également à ce renforcement du lien social, comme aime à le rappeler l'association : « un lieu qui dégage une atmosphère toute particulière, de sérénité et d'éclectisme ».



GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE :

Mobilisation générale

Notre belle Ville a pris des airs de rentrée en septembre. Le bilan de l'été est satisfaisant. De nombreuses festivités ont jalonné l'été, attirant de nombreux touristes et égayant le cœur des Dinannais.

Début juillet, un air de harpe - dans le cadre du festival de Harpe - flottait dans le quartier Bretonnière, donnant ainsi le « la » pour de nombreux événements délocalisés comme les Renc'Arts sous les remparts ou Jazz en place. La fête des Remparts a connu un grand succès. Dinan est une fête. La rentrée des classes s'est bien passée ... avec des effectifs stables sur nos écoles.

Les élus restent mobilisés avec des dossiers importants à mettre en œuvre comme le projet d'aménagement du quartier de la gare, l'intégration du Centre Social aux services municipaux, l'ouverture du Point Information Jeunes, la création d'un pôle Enfance, Jeunesse et Cohésion Sociale qui deviendra à terme un guichet unique de service pour les familles et les habitants ou encore la réorganisation du territoire à travers l'intercommunalité et les réflexions sur la création d'une ville nouvelle.

Conscients des difficultés du quotidien que vous pouvez rencontrer, vous pouvez avoir l'assurance d'avoir Monsieur le Maire et ses élus à vos côtés. Les questions en matière économique et d'emploi nous occupent. Rendre la ville toujours plus attractive et assurer le développement économique de notre bassin de vie sont des questions qui doivent dépasser tous les clivages pour rassembler largement.

Anne-Sophie GUILLEMOT
Pour le groupe de la majorité



GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE :

Bruno BERTIER, Anne-Cécile BRIEC-LAME, Michel FORGET, Jean GAUBERT, Christine LAISNE, Stéphanie MISSIR, Tatiana PAULANGE

C'est la rentrée !

D'aucuns vous diront que l'été aura été beau, que malgré les événements tragiques de Nice, les touristes sont venus nombreux visiter notre belle ville et profiter de notre patrimoine historique et des manifestations culturelles, que la Fête des Remparts aura été un franc succès, que les travaux sur nos remparts, bientôt achevés, laissent entrevoir un avenir radieux à l'intérieur de nos murs ...

C'est la rentrée, mais ce qu'on ne vous dira pas, c'est que pour malheureusement trop de dinannaises et de dinannais, la réalité de ce mois de septembre est bien éloignée de cet été en trompe-l'œil.

C'est la rentrée, et au moment d'équiper les enfants pour reprendre le chemin de l'école, l'emploi - trop souvent précaire - et le chômage pèsent sur bon nombre de familles,.

C'est la rentrée, et toujours les mêmes difficultés de mobilité pour les écoliers, lycéens, apprentis et les personnes qui n'ont pas de voiture ou qui veulent s'en passer ..., handicapés par l'absence de transports en commun et l'insuffisance des aménagements pour les déplacements doux.

C'est la rentrée et le constat amer que beaucoup de dinannaises et de dinannais ne peuvent s'offrir de vacances.

C'est la rentrée et finalement la sensation accrue que pour la majorité municipale dinannaise, il y a les beaux événements dont on parle, et les difficultés rencontrées par bon nombre de nos concitoyen-nes dont on ne parle pas.

Il est urgent de faire de Dinan une ville solidaire sur la voie d'un progrès profitable à tous.

Stéphanie MISSIR et Michel FORGET
Pour le groupe de l'opposition



Une gestion efficace du patrimoine immobilier

Mise en œuvre il y a tout juste un an, la gestion du patrimoine immobilier voulue par le Maire commence à porter ses fruits. Après avoir été recensés, les biens immobiliers inoccupés ou inadaptés et ne constituant plus d'intérêt pour le service à la population ont été mis en vente. L'objectif était clair, générer de nouvelles rentrées financières pour la Ville par leur vente, mais aussi des économies substantielles liées à leur entretien (évalué à 80 000 € par an). L'objectif était aussi de renforcer la vitalité de la Ville en accueillant de nouveaux habitants ou de nouvelles activités économiques. Des défis qui sont en passe d'être gagnés.

Depuis un an, ces ventes ont d'ores et déjà rapporté 1 211 000 €, sans compter les économies d'entretien. Une partie de ces rentrées financières a permis de financer de nouveaux équipements ou de les rénover. Une façon d'être davantage en phase avec les besoins actuels des Dinannais.

Des ventes finançant de nouveaux équipements

À l'instar d'autres biens appartenant à la Mairie comme l'Hôtel Bazin de Jessey, les logements de fonctions de l'école des Fontaines ou encore une maison de la rue Chauffepied, la maison du cimetière a été vendue (150 000 €). Inoccupée depuis plusieurs années et inadaptée aux exigences actuelles d'accueil du public, l'ancienne maison du cimetière, sera transformée en maison d'habitation. Cette entrée d'argent permet de financer en majeure partie la construction d'une nouvelle maison d'accueil permettant aux familles



de se recueillir et au public de se renseigner sur l'accomplissement de diverses formalités (concessions, opérations funéraires...) dans des conditions adéquates. L'opération est estimée à 184 740 € et pourrait bénéficier de subventions de l'État pouvant monter jusqu'à 30% de son coût si elles sont accordées.

La salle Schuman réhabilitée

L'ancienne salle de cinéma des casernes et sa salle annexe vont aussi avoir le droit à un sérieux coup de neuf. Les travaux de sols, de plafonds, de mise aux normes d'accessibilité, de chauffage, de sécurité, de désamiantage et d'embellissement des façades extérieures devraient commencer ces prochaines semaines pour une livraison en début d'année 2017.

Estimés à 350 000 €, seuls 100 000 € du coût de ces travaux pourraient rester à la charge de la Ville si toutes les subventions sollicitées auprès de ses partenaires (État et Département) sont accordées. Cet équipement complètement rénové sera de nature à offrir une alternative intéressante au Théâtre des Jacobins, déjà très prisé et beaucoup plus onéreux en coût de fonctionnement pour la Ville. La salle annexe soulagera également la salle associative de la Source, souvent saturée.

De futurs projets

D'autres biens immobiliers tels que des appartements ou l'Église anglicane (désacralisée il y a plus d'un siècle) sont toujours en vente et seront de nature **à renforcer les capacités financières de la Ville, permettant ainsi d'améliorer le quotidien des Dinannais sans avoir recours à une pression fiscale accrue.**



VENDREDI 30 SEPTEMBRE de 20h à 22h

LA RONDE-ROLLER

Quartier de l'Europe
ENTRÉE : 1 €

LE WEEK-END DU 1^{ER} ET 2 OCTOBRE

FESTIVAL CAFÉ CLAP

La Source

JUSQU'AU 2 OCTOBRE

**EXPOSITION « YVONNE JEAN HAFFEN
ET L'INVENTAIRE: REGARDS CROISÉS »**

De 14h00 à 18h30
103 rue du Quai, Port de Dinan

DIMANCHE 2 OCTOBRE

3H DE DINAN - KAYAK

Port de Dinan

DIMANCHE 9 OCTOBRE

MARCHÉ AU PLANTES

Place Saint-Sauveur

LE WEEK-END DES 15 ET 16 OCTOBRE

« DINAN : LIVRES EN FÊTE ! »

Bibliothèque municipale

SAMEDI 15 OCTOBRE

FÊTE DU PETITE MONTMARTE

Place de la Saint-Jean

VENDREDI 21 OCTOBRE (SUR INVITATION)

REMISE DES PRIX DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Théâtre des Jacobins

LE WEEK-END DES 22 ET 23 OCTOBRE

FOU D'HISTOIRE

CREC



SAMEDI 23 OCTOBRE à 14h15

APRÈS-MIDI VARIÉTÉS POUR LES SÉNIORS

(Semaine nationale des personnes âgées)

La Ville de Dinan offre aux personnes âgées son spectacle avec la troupe de « Normandie en Fête », qui aura pour thème les comédies musicales.

Théâtre des Jacobins

ENTRÉE : Gratuit

(Billet d'entrée à retirer à l'accueil de la Mairie à partir du 10 octobre. La personne âgée peut se faire accompagner.)

VENDREDI 28 OCTOBRE de 20h à 22h

LA RONDE-ROLLER

Quartier de l'Europe

ENTRÉE : 1 €

VENDREDI 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE ARMISTICE DE 1918

DIMANCHE 20 NOVEMBRE à 12h30

REPAS DES AÎNÉS

*Banquet annuel du CCAS pour les aînés de la Ville de Dinan
Inscriptions et renseignements auprès du CCAS au 02 96 87 17 00,
à partir du 24 octobre jusqu'au 10 novembre.*

CREC

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON

sur l'esplanade de la Résistance

LE MARDI 13 DÉCEMBRE

CHANTS DE NOËL

*La Ville de Dinan offre aux personnes âgées un concert de chants de Noël,
à 14h45 au Théâtre des Jacobins, par l'ensemble musical « A Tempo ».*

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET sur le site de la ville : www.dinan.fr

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL
À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE



Numéros utiles : urgences

Appel d'urgence portable : 112

Police secours : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

Gendarmerie : 02 96 87 74 00

Pharmacies de garde : se renseigner auprès de la Gendarmerie

Horaires et contacts Mairie

Accueil Mairie : 02 96 39 22 43

Heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville :

Du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Le Samedi - Permanence État Civil de 9h00 à 12h00

Police Municipale : 02 96 39 57 57

Collecte et tri des déchets : 02 96 85 25 46

CCAS : 02 96 87 17 00

Service Éducation-Enfance-Jeunesse & Cohésion Sociale : 02 96 87 02 25

État Civil : 02 96 39 22 43

Bibliothèque : 02 96 39 04 65

Urbanisme : 02 96 87 11 59